



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Toulouse, le 28 septembre 2018

Annie BOUSQUET, Karel DASSONVILLE,
Armelle VIALAR

IA-IPR Sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames, Messieurs les professeurs de
Sciences de la vie et de la Terre

S/c du chef d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2018 pour les enseignants de Sciences de la vie et de la Terre au collège et au lycée.

Rectorat

IA-IPR

Référence

Référence : lettrerenree18

Chers collègues,

Dossier suivi par
Annie Bousquet
Karel Dassonville
Armelle Vialar

Téléphone
05 36 25 72 14/15/16

Fax
05 36 25 72 11

Mél.
jpr@ac-toulouse.fr
annie.bousquet@ac-toulouse.fr
karel.dassonville@ac-toulouse.fr
armelle.vialar@ac-toulouse.fr

75 rue Saint Roch
31400 Toulouse

L'équipe des IA-IPR SVT vous souhaite une bonne année 2018-2019 et adresse ses vœux de bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre académie. Par notre expérience auprès des établissements, nous savons pouvoir compter sur vous, professeurs de SVT en collège et en lycée, pour participer à l'action collective pour la réussite des élèves.

Des informations complémentaires à cette lettre sont en ligne sur la page d'accueil du site pédagogique SVT de l'académie (voir page 2 et 3). Ce canal d'information, rapide et réactif, est très fréquemment actualisé. **Étant notre vecteur principal d'information, vous devez le consulter régulièrement** pour être informés dans les meilleurs délais. Attention, nous communiquons nos informations uniquement via les adresses électroniques académiques puisque celles-ci sont sécurisées. Nous vous remercions de les activer et de veiller à ce que votre boîte professionnelle soit vidée régulièrement.

Pour accompagner la réflexion individuelle et d'équipe, vous trouverez ci-après les principales données de cette rentrée 2018 :

- actualité institutionnelle et conseils pour 2018-2019 en page 2
- informations pour la rentrée : bilan des épreuves du baccalauréat, de l'évaluation des compétences expérimentales et du DNB en page 3
- référence des textes en vigueur en page 4

Merci de veiller à ce que tous les enseignants de SVT de l'établissement prennent connaissance de ces informations et tout particulièrement les professeurs **nommés en cours d'année**.

Un contact SVT en établissement nous est indispensable. Aussi, en ce début d'année, nous vous remercions de bien vouloir indiquer qui assumera cette année la mission de coordonnateur disciplinaire. A cet effet, connectez-vous à l'ENT académique <http://ac-toulouse.entmip.fr/espaces-pedagogiques/svt/> et complétez le formulaire

Merci de veiller à ne pas laisser de fautes de frappe.

Annie BOUSQUET, Karel DASSONVILLE et Armelle VIALAR



2/4

1. Communication du collège des IA-IPR de l'académie

Au collège

- [Les « devoirs faits »](#). Coordonné par l'équipe éducative, organisé pour assurer au mieux le lien entre travail en classe et travail hors la classe, le dispositif permet aux élèves volontaires d'être accompagnés dans la réalisation du travail donné à faire en dehors de la classe afin de favoriser les progrès et la réussite de chacun. Un document académique pédagogique « [repères devoirs faits](#) » est disponible sur le portail pédagogique de l'académie.
- [L'évaluation de début de 6^{ème}](#). Les acquis des élèves sont évalués en français et en mathématiques pour permettre aux enseignants d'adapter leurs pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins de chaque élève.
- [L'évaluation](#) des progrès et acquis des élèves qui s'appuie sur des bilans périodiques établis dans le cadre d'une démarche collégiale et concertée.
- [L'AP](#). L'accompagnement personnalisé permet à tous les élèves d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences et permet de répondre à leurs éventuelles difficultés. C'est également un temps qui contribue à la construction du projet d'orientation de l'élève.
- [Les EPI](#). Ces enseignements pratiques interdisciplinaires favorisent, par la pédagogie de projet, l'autonomie des élèves et le travail collectif, coopératif et collaboratif.

La réforme du lycée en cours renforce la nécessité, au collège, d'un travail d'orientation active, fondé sur les domaines d'appétence des élèves, afin de préparer l'entrée au lycée général, technologique ou professionnel dans les meilleures conditions.

Au lycée,

- Les [tests de positionnement](#) en seconde vont permettre de faciliter la construction d'un accompagnement personnalisé fondé sur les besoins effectifs des élèves, concernant l'expression écrite et orale et les compétences en mathématiques. L'aide à l'orientation, en fonction des appétences et des compétences acquises des élèves, est également un des enjeux majeurs de l'accompagnement personnalisé. Les choix d'orientation de l'élève s'affineront en fonction de la construction de son projet ; pour la voie générale, choix d'enseignements de spécialité ; pour la voie technologique, choix parmi les 8 séries qui restent inchangées.
- [L'évolution de la voie générale](#) vers un baccalauréat unique amène les équipes pédagogiques et éducatives à mener une réflexion sur la construction des enseignements du tronc commun et des enseignements de spécialité. Certains de ces enseignements s'appuient sur plusieurs disciplines et nécessiteront un travail collaboratif pour leur mise en œuvre.
- [Les séries de la voie technologique](#) restent au nombre de huit.

2. Informations pour la rentrée 2018 en SVT



Tuteurs des professeurs stagiaires

Le rapport d'activités des professeurs stagiaires (fiche de positionnement) est à transmettre à l'adresse karel.dassonville@ac-toulouse.fr avant le 18 janvier 2019.

Rendez-vous de carrière, accompagnement

La liste des rendez-vous de carrière étant établie par le ministère, il n'appartient pas à l'inspection de la modifier. Par contre un accompagnement peut être à l'initiative de l'inspection ou demandée par un enseignant ou une équipe.

3/4

Sécurité dans les laboratoires

Nous vous demandons d'être vigilants à bien respecter les règles de sécurité dans les laboratoires et dans la classe. Nous vous rappelons que la [plaquette de l'ONS](#) doit être à disposition dans les laboratoires et que les [consignes de sécurités](#) sont à afficher. L'éducation à la responsabilité est un enjeu de l'enseignement en SVT. Vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions dans le site « sécurité » dont l'adresse est désormais : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/risques-et-securite>

Travail en équipe disciplinaire

Nous vous engageons à formaliser le travail d'équipe que vous menez dans votre établissement. Vous trouverez des éléments pour rédiger un projet disciplinaire (voire de sciences et technologie en collège) sur le site SVT <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/enseigner/projet-de-discipline>

Classes de seconde à la rentrée 2019 – enseignements communs

Les collègues qui ont l'expérience ou de l'appétence pour le numérique ont toute légitimité pour participer à l'enseignement commun *sciences numériques et technologie* en classe de seconde à la rentrée 2019. Une formation académique est prévue pour les professeurs qui auront à assurer cet enseignement.

Bilan des épreuves du baccalauréat

Moyenne académique	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Epreuve de SVT - Série S, SVT	13,30	13,00	13,36	13,58	12,73	13,19
Sous-épreuve de SVT : Compétences Expérimentales (partie pratique) - Série S, SVT	15,14	15,00	14,57	14,47	14,65	14,55
Sciences - Epreuve anticipée Série ES	13,81	11,48	12,26	13,38	12,28	12,87
Sciences - Epreuve anticipée Série L	12,78	10,77	11,22	12,80	11,61	11,89
TPE toutes séries	14,17	14,08	14,11	14,04	13,98	13,88

Bilan des épreuves du diplôme national du brevet en sciences et technologie

Moyenne académique	2018	2017
Sciences – voie générale	14,79	11,57
Soutenance projet (oral) - voie générale	15,63	15,57

3. Références et bases de travail



4/4

► **Textes généraux** (compléments en ligne sur le site SVT et sur Eduscol)

- **Formation des enseignants** : référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation parus au [BO n° 30 du 25 juillet 2013](#)
- **Mission des personnels de laboratoire** : Voir [JO du 18 août 2011](#)
- Dissections animales en cours de sciences de la vie et de la Terre et bio-physiopathologie humaine : voir [BO n°29 du 21 juillet 2016](#)
- Éducation à la sexualité : voir [BO n°33 du 13 septembre 2018](#)

► **Le collège**

- [Arrêté du 19 mai 2015](#) relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège
- Circulaire parue au [BO n°27 du 2 juillet 2015](#) sur l'organisation des enseignements au collège
- [Socle commun de connaissances de compétences et de culture](#)
- **Modifications des programmes du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)** [BO n°30 du 26 juillet 2018](#)
- **Devoir faits** : [Vademecum eduscol](#) et [repères académiques](#)
- [Modalité d'attribution du diplôme national du brevet](#)

► **Epreuves du baccalauréat**

- **Classes de Première L et ES** : épreuve anticipée du baccalauréat : [BO n°16 du 21 avril 2011](#)
- **Classes de Terminale S** : programmes publiés au [BO spécial n°7 du 6 octobre 2011](#)
- **Thèmes de TPE** : [BO n°27 du 24 août 2017](#)
- **Bilan des ECE** : il sera prochainement envoyé aux coordonnateurs des établissements, une fois l'adresse du contact en établissement renseignée sur l'ENT académique (voir page 1).

► **Réforme du baccalauréat 2019-2020**

Organisation et horaires [BO n°29 du 19 juillet 2018](#)

Les enseignements de spécialité [BO n°32 du 6 septembre 2018](#)

Procédure d'orientation en fin de classe de seconde [BO n°35 du 27 septembre 2018](#)